

➔ FICHE D'INSCRIPTION SECTION DANSE SAISON 26/27

Nom (majuscules) : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone fixe : _____ Mobile : _____
 Email : _____

➔ Je coche la/les case(s) du/des cours auquel(s) je souhaite participer :

Cours	Horaires	Type	Niveau	Lieu
☐ Lundi	19h30 – 20h30	StreetJazz	Intermédiaire	Studio Horus
☐ Lundi	20h30 – 21h30	Ragga/Dancehall	Tous Niveaux	Studio Horus
☐ Mardi	19h00 – 20h00	Heels	Tous niveaux	Salle Kleber
☐ Mardi	20h15 – 21h15	StreetJazz & Heels	Interm./Confirmé	Salle Kleber
☐ Mercredi	19h30 – 20h30	Urban All Styles	Tous Niveaux	St. Madeleine
☐ Jeudi	19h30 – 20h30	Pilates	Tous niveaux	Espace Castelnau
☐ Vendredi	18h25 – 19h25	StreetJazz	Tous Niveaux	Studio Horus

➔ Je prends connaissance des tarifs en fonction de mon status et du nombre de cours que je désire suivre :

COTISATION	ADULTES	ADOS ET ETUDIANTS*
☒ ADHESION	25€	25€
☐ LICENCE FFD	24€	24€
☐ 1 cours/semaine	338€ (5x67.60€ ou 2x169€)	318€ (5x63.60€ ou 2x159€)
☐ 2 cours/semaine	536€ (5x107.20€ ou 2x268€)	504€ (5x100.80€ ou 2x252€)
☐ 3 cours/semaine	594€ (5x118.80€ ou 2x297€)	558€ (5x111.60€ ou 2x279€)
☐ Pilates - à l'année (voir ci-dessus pour 1 cours par semaine)		
- par trimestre (1 cours/semaine)	☐ sept à déc 154€	☐ janvier à avril 143€ ☐ mai à juin 88€
☐ Règlement en espèces (en 2 fois maximum)	à l'inscription : fin octobre 2026 :	
☐ Règlement par chèque (à l'ordre de Well.Com)	Encaissements : Fin sept. 26 / Fin oct. 26 / Fin nov. 26 / Fin janv. 27 / Fin fév. 27	
Nom et Prénom du l'émetteur du chèque :		

* Sous présentation de la carte étudiant. ** Sous présentation de la carte identité.

➔ Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association Well.Com et m'engage à le respecter (à consulter en page suivante)

Fait le :

Signature avec mention "lu et approuvé" :

→ FICHE D'INSCRIPTION SECTION DANSE SAISON 26/27

Autorisation parentale pour les mineurs

Mme, M. _____ Nom : _____ Prénom : _____

En qualité de _____

Autorise (Nom) : _____ (Prénom) : _____

à participer aux cours organisés par l'association Well.Com, reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et m'engage à ce qu'il soit respecté.

Fait le : _____ **Signature** avec mention "lu et approuvé" :

Article 1

Toute inscription est annuelle.

Les personnes qui s'inscriront au courant de la saison devront payer une cotisation recalculée au prorata du tarif annuel.

Article 2

Toute adhésion et cotisation doit être versée en début de Saison (Septembre 2026), afin de pouvoir participer aux activités de l'association. Toute cotisation annuelle doit être réglée en 2 fois maximum en espèces ou en 1 fois avec 5 chèques. Les adhérents payant par chèque s'acquitteront de cinq chèques, au moment de l'inscription, qui seront encaissés fin septembre, fin octobre, fin novembre 2026, fin janvier 2027 et fin février 2027.

Article 3

L'assurance (responsabilité civile, individuelle accident et protection juridique) est obligatoire et à la charge de chaque participant au cours. Ceci est également valable pour le certificat médical qui doit nous être remis avant la fin du mois d'octobre de la saison en cours lors d'une première inscription et renouvelé chaque année. Les personnes qui s'inscriront au courant de la saison, devront nous fournir le certificat médical dans le mois qui suit leur inscription. En cas de non-délivraison de ce dernier, l'association Well.Com décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'aggravation de pathologie. Pour que vous puissiez bénéficier d'une protection optimale, lors de vos entraînements dans notre association, nous vous recommandons à partir de cette nouvelle saison, de souscrire une licence à la FFDanse. Le montant est à régler en plus de l'adhésion obligatoire. Nous en chargerons de vous la commander et de vous la faire parvenir par mail.

Article 4

Pour des raisons administratives, dans le cas où le nombre minimum de quatre participants inscrits pour la saison (plus l'enseignant) n'est pas atteint, l'association se garde un droit de réserve d'annulation ou de suppression de l'activité, le jour dit. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement de l'utilisateur en cours d'année. Ceci est également valable, dans le cas d'une fermeture administrative, si un programme alternatif est mis en place (p.ex. des cours via écran interposé) ainsi qu'en cas d'éventuel changement de salle pendant la saison, si le cours est maintenu le même jour selon le planning ou a pu être déplacé. En cas d'accident ou maladie grave qui empêche la participation aux cours d'une durée de plus de trois mois, nous ne remboursons que 50% de la cotisation restante au pro rata. La demande doit se faire par lettre recommandée et justifiée d'un certificat médical. Idem pour changement de domicile dans le cas d'une mutation ou changement professionnel au-delà d'un rayon de 50 km, avec un justificatif de l'employeur et justificatif du nouveau domicile.

Article 5

Les locaux mis à disposition doivent rester en l'état. Toute dégradation pourra entraîner l'exclusion définitive de l'association et les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent responsable.

Article 6

La participation aux cours se fait en tenue de sport avec des chaussures propres, autres que des chaussures de ville. Le professeur se gardera le droit de refuser à l'élève l'accès au cours si celui-ci a plus de 10 min de retard. Dans le cas où le professeur accepte l'élève, l'association décline toute responsabilité en cas d'accident. Pour la pratique du Pilates et du StreetJazz il est indispensable d'apporter sa propre serviette.

Article 7

En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.

Article 8

Toute fiche d'inscription d'une personne mineure doit être signée de la main d'un parent. Dans le cas contraire, l'association décline toute responsabilité.

Article 9

Début des cours : Lundi 7 septembre 2026.

Les cours n'auront pas lieu pendant les périodes suivantes :

Toussaint : lundi 26 octobre au dimanche 1er novembre 2026 (reprise lundi 2 novembre), **Armistice :** mercredi 11 novembre 2026, **Noël :** lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027 (Reprise lundi 4 janvier), **Hiver :** lundi 22 février au dimanche 7 mars 2027 (Reprise lundi 8 mars), **Pâques :** vendredi 26 au lundi 29 mars 2027, **Printemps :** lundi 19 avril au dimanche 2 mai 2027 (Reprise lundi 3 mai), **Ascension :** jeudi 6 mai 2027, **Pentecôte :** lundi 17 mai 2027,

Fin de la saison : Dimanche 27 Juin 2027.

WELL.COM ASSOCIATION

11 rue de la Pomme 67300 Schiltigheim

Email : contact@wellcomass.com - Site web : www.wellcomass.com

SIRET : 424 711 471 00054 - APE 8551Z

